GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
13 AVR. 2012
DEPOT N° 11785

CARREFOUR
Société Anonyme au capital de 1 698 340 000 euros
Siège social 33, avenue Emile Zola (92100) Boulogne-Billancourt
652 014 051 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29 JANVIER 2012

Le dimanche 29 janvier deux mille douze, à 19 heures 30, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au 121, avenue des Champs Elysées, dans les bureaux du Cabinet Davis Polk, sur convocation de leur Président.

Sont présents et émargent le registre des présences :

- Monsieur Lars Olofsson, Président-Directeur Général,
- Monsieur Sébastien Bazin, Vice-président,
- Monsieur René Abate,
- Monsieur Nicolas Bazire,
- Monsieur René Brillet.

Sont présents par le biais d'une liaison téléphonique :

- Madame Mathilde Lemoine,
- Madame Anne-Claire Taittinger,
- Monsieur Thierry Breton,
- Monsieur Charles Edelstenne,
- Monsieur Amaury de Seze.

Est représenté :

- Monsieur Bernard Arnault, par Monsieur Nicolas Bazire.

Est absent et excusé :

- Monsieur Jean-Laurent Bonnafé.

Lars Olofsson préside la séance.

Le Président constate que le Conseil d'Administration, réunissant plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°11785 en date du 13/04/2012

Nomination de M. Georges Plassat en qualité de directeur général délégué à titre transitoire et de directeur général de la Société

Après délibération, sur proposition du Président directeur général en application de l'article L. 225-53 du Code de commerce, et après avoir recueilli l'avis du Comité des Nominations, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de nommer M. Georges Plassat :

- en qualité de directeur général délégué, à compter du 2 avril 2012 pour une durée expirant au jour où le Conseil d'administration est appelé à se réunir à l'issue de la prochaine assemblée générale d'approbation des comptes, soit le 18 juin 2012 ; et
- en qualité de directeur général pour une durée de trois ans à compter du Conseil d'administration appelé à se réunir le 18 juin 2012 à l'issue de la prochaine assemblée générale d'approbation des comptes.

M. Georges Plassat exercera ses fonctions de directeur général délégué et disposera à cet effet, conformément aux dispositions législatives, des mêmes pouvoirs que le directeur général.

M. Georges Plassat exercera ses fonctions de directeur général conformément aux dispositions légales et statutaires. M. Georges Plassat a déclaré accepter par avance les fonctions qui viennent de lui être confiées et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Pour extrait certifié conforme

Le Président du Conseil d'Administration